

Compte-rendu du conseil municipal de Octobre 2009

Un centre culturel marocain au centre-ville

Malgré le coût que cela représente (la ville offre un terrain à l'euro symbolique à l'Etat Marocain, au 16 rue de Champagne et elle prend en charge la démolition du hangar), l'idée d'installer un « espace de dialogue et d'amitié », un lieu d'exposition à Mantes nous paraît être une bonne idée. Cela va permettre, dans une situation géographique centrale, un vrai brassage des cultures.

Le PS a voté Pour ; Contre : PC et Décil

Logement de fonction : toujours l'opacité

Les conseils municipaux passent et la méthode demeure : aucune transparence, des dépenses pour travaux parfois très élevées et peu justifiées

Et surtout, une liste de logements qui ne cessent de s'allonger de mois en mois : 59 personnes logés à ce jour, nouveau record! Il n'y en a jamais eu autant dans cette ville. Le clientélisme a de bon reste... Toute l'opposition a voté contre

Petite enfance : des améliorations

Devant le retard et suite aux nombreuses interventions des parents et des élus de l'opposition, la ville a enfin décidé d'augmenter le nombre de place en crèche. Le taux de satisfaction est en effet très bas, 20% cette année. Une centaine de places (accueil à la journée et halte-garderie) sont promises. Cela va dans le bon sens. Le PS a voté Pour, Décil contre.

Oui à l'accession sociale à la propriété

Deux projets ont été votés au dernier conseil : 61 logements à l'emplacement des tours Ramon, 60 à 65 logements place Camus. L'objectif est d'arriver à un prix de vente « raisonnable »

Ces programmes s'adressent aux primo-accédants (avec prêt à taux zéro, Pass Foncier). Nous insistons pour qu'une vraie concertation se mette enfin en place.

Et nous demandons aussi au maire de permettre de l'accession sociale à la propriété dans tous les quartiers, pas uniquement au Val fourré.

Le PS a voté Pour ; PC et Décil Contre

Travaux dans les rues Durand, Zola, Croix Ferrée, Carrières et Coquilles

Lors du dernier conseil, nous nous étions étonné du fait que la mairie lançait le marché sans avoir fini la concertation, ni sans avoir suffisamment pris en compte les problèmes de stationnement dans ces quartiers... La méthode paraissait étrange. Cela n'a pas raté, les riverains ont justement protesté.

Contrairement à ce que pense le maire, faire de la concertation, ce n'est pas perdre du temps, au contraire... on en gagne souvent à écouter, expliquer et trouver des solutions ensemble, avec les habitants, les premiers concernés.

Nous avons également voté pour :

- le soutien aux copropriétés en difficulté du Val fourré
- les subventions aux associations IPT, Karaté pour Tous, FC Mantois,
- l'extension du musée de l'hôtel Dieu
- la mise en accessibilité des établissements recevant du public
- la création d'un centre des cultures urbaines

Plan de la mairie sur les écoles

Nous avons interrogé le maire pour en savoir plus sur ces projets concernant les écoles de notre ville.

Quatre nouvelles écoles vont fermer (Curie et Capucines en centre-ville ; Anémones et Bleuets au Val Fourré). D'autres, comme les Violettes et Vilmorin sont menacées. Et nous ne savons sans doute pas tout.

En fait, la ville veut créer 16 grands groupes scolaires, avec davantage de classes et d'élèves. Pourquoi ? Pour faire des économies d'abord mais aussi pour réaliser de juteuses opérations immobilières sur les terrains libérés.

Or, toutes les études le montrent : des établissements de taille moyenne et un nombre réduit d'élèves par classe améliorent les conditions de travail et les résultats des enfants.

Ce devrait donc être **LA** priorité de la mairie en matière scolaire.

Au lieu de cela, **le maire préfère la rentabilité à la proximité. Il préfère la rentabilité à la qualité.**

Nous avons voté contre ce projet.

Face à cela, un collectif pour la défense de l'école à Mantes-la-Jolie a été créé. Il regroupe des parents d'élèves, des enseignants et des élus. Nous allons travailler, sur le long terme, à la construction d'une opposition aux aspects négatifs du plan de la municipalité et à la création de contre-propositions.

Nous souhaitons rassembler largement autour de ces bases pour la défense des écoles de la ville. Soyons nombreux à nous mobiliser sur ce sujet essentiel.

Non à la nomination de Pierre Bédier au cabinet du maire.

C'est pathétique et illégal !

Le maire de Mantes-la-Jolie vient donc de recruter Pierre Bédier en tant que « chargé de mission bénévole » à son cabinet.

Cette décision est scandaleuse et pathétique.

Scandaleuse parce que la Cour de Cassation de Versailles a confirmé cette année de manière définitive la condamnation de Pierre Bédier pour corruption et recel d'abus de biens sociaux. C'est tout un système reposant sur le clientélisme et l'affairisme que la justice a sanctionné.

Or, aujourd'hui, de manière claire, le maire de Mantes-la-Jolie semble cautionner les faits de corruption. Le refus de M. Vialay de se porter partie civile au nom de la ville en a d'ailleurs toujours témoigné.

C'est la preuve que **le maire de Mantes n'est qu'une marionnette.**

Jusqu'à présent, Pierre Bédier tirait les ficelles dans l'ombre. A présent, il pourra le faire en pleine lumière.

Pourquoi avoir attendu 6 mois pour nommer un bénévole aussi indispensable ?

Et pour quelle mission ? Mystère total...

Pathétique aussi pour P. Bédier qui, plutôt que de faire amende honorable, persiste et signe. Quel manque de dignité. Nous sommes indignés de siéger dans les mêmes espaces de notre démocratie locale avec ces personnes qui n'ont aucun sens de la moralité.

L'image de notre ville pâtit de ces différentes manipulations internes à l'UMP.

Cette décision ne fera qu'amplifier la crise de confiance des citoyens envers les hommes politiques.

En plus, **cette décision est totalement illégale**. Nous avons donc déposé un recours auprès du tribunal pour la faire annuler.

Malgré sa condamnation, la ville refuse de modifier son règlement intérieur

Le Tribunal administratif vient de condamner la ville pour « **excès de pouvoir** ».

Dès son élection, le maire avait voulu réduire la place et les droits de l'opposition (limitation du temps de parole, du nombre d'intervenants par groupe et délai de transmission des questions avant le conseil anormalement long). Nous avons demandé au maire de modifier son projet, il n'a rien voulu entendre.

Nous avons donc dû déposer un recours en annulation auprès du tribunal. Au terme de la procédure, le 24 septembre, **le tribunal nous a donné entièrement raison**.

Mais le maire ne semble pas vouloir se conformer à cette décision de justice...

Modifications des effectifs

On pourrait en rire, vous écrivez que les différents mouvements (recrutements, départs en retraite...) nécessitent la création de 2 postes d'agents de maîtrise...

2 postes ? 2 postes seulement !

Alors là, je crois que vous êtes vraiment sourds aux messages du personnel municipal. Dans quasiment tous les services, le sous-effectif est notoire, il met en péril la qualité de travail des agents, mais aussi les conditions d'exercice du service public.

C'est bien beau d'annoncer tel ou tel nouveauté mais le personnel n'est pas recruté, n'est pas remplacé...

La situation devient très difficile. Changez, Mr le maire, Changez, il est encore temps...

Les vrais besoins ne sont pas pourvus et dans le même temps, les embauches politiques s'accroissent :

On ne compte plus les cadres en provenance de Poissy, ville de votre ami maire condamné pour corruption, ou les allers et retours avec le conseil général des Yvelines... Vous venez aussi d'embaucher le chef de file de la droite de Limay ...

Bref, vous menez une vraie politique clientéliste, à 1000 lieues des besoins de notre ville et des Mantais.